



## ARRÊTÉ N° 2022/431

Le Maire,  
Vu le Code de l'environnement,  
Vu le Code de général des Collectivités territoriales,  
Vu le Code de la santé publique,  
Vu les articles R 610-5, R 1336-5 et R 623-2 du code pénal,  
Considérant la demande de l'entreprise SVES sise Z.A. La Lauve Migranon à 83790 – PIGNANS agissant pour le compte de la commune,

### ARRÊTE

**Article 1 :**

L'entreprise SVES procédera à la livraison et à l'installation des nouveaux WC de l'école Jean GIONO le lundi 29 août 2022 entre 8h et 12h.

**Article 2 :**

Pendant la période d'intervention, la circulation pourra être ponctuellement perturbée au niveau du giratoire Alphonse Daudet et de la rue du Lavoir.

**Article 3 :**

Les opérations seront sécurisées par la Police municipale en collaboration avec les Services techniques municipaux et l'entreprise SVES qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

**Article 4 :**

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 18 août 2022.

**Le Maire,  
Fernand BRUN**

